



FM-CIVIL-111

GESTION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES URGENCES POUR LES COLLECTIVITÉS

Formation à distance et en présence
3 et 4 mai - Québec

SÉCURITÉ CIVILE

Description

La formation sur la gestion des risques et la planification des urgences pour les collectivités est conçue pour répondre spécifiquement aux besoins des gestionnaires et intervenants de ces territoires. Leur réalité n'étant pas celle des grandes municipalités, cette formation de 21 heures leur permettra de développer les savoirs relatifs à la prévention et à la préparation en sécurité civile.

Objectifs

- Connaître les notions de base, dont les 4 piliers en gestion des urgences;
- Connaître et comprendre le système de la sécurité civile au Québec, ainsi que le contexte de la gestion des urgences au Canada;
- Connaître les méthodes, les moyens et les modèles standardisés dans l'évaluation et l'atténuation des risques en vue de les appliquer;
- Développer de bonnes pratiques en matière de prévention, de préparation et d'intervention en urgence.

Pour connaître les dates et lieux de formation :

Cénia Campeau, agente de liaison
Centre du savoir sur mesure
Université du Québec à Chicoutimi
418 545-5011, poste 2227
cenia.campeau@uqac.ca

cesam.uqac.ca/formations

Approche pédagogique et modalités

La formation est offerte en formule combinant une participation en présentiel à raison de deux journées consécutives de 7 heures (offertes dans plusieurs régions) et des activités individuelles à réaliser à distance pour une équivalence de 7 heures.

L'approche pédagogique est basée sur un équilibre entre la théorie et les exercices d'intégration.

Les activités à distance nécessitent un accès Internet.

Contenu

- Contexte de la gestion des urgences et de la sécurité civile;
- Piliers de la gestion des urgences;
- Cadre légal et administratif;
- Prévention et atténuation;
- Inventaire des risques, aléas et vulnérabilité;
- Évaluation et analyse du risque (concepts et notions);
- Priorisation et atténuation des risques;
- Élaboration du plan de gestion des risques;
- Mise en oeuvre du plan de gestion;
- État de préparation et plans d'urgences « tous risques ».